

Jean-Pierre FERANT  
2 Route de Riérette  
23170 LUSSAT  
Tél-Fax : 05 55 82 19 49  
Portable : 06 81 69 51 86  
Courriel : [jean-pierre.ferant@orange.fr](mailto:jean-pierre.ferant@orange.fr)

LUSSAT, le 5 octobre 2015

Objet : : Demande suite donnée aux différents courriers restés sans réponse  
Référence : Mon courrier du 22 janvier 2015 adressé à Monsieur le Ministre

Transmission du Président de la République à Monsieur le Ministre Emmanuel  
MACRON sous la référence PDR/SCP/BCP/BR/A018280 du 28 juillet 2015

Transmission du Premier Ministre à Monsieur le Ministre Emmanuel MACRON  
sous la référence CAB IV/2 – PB/ R051925.01.1 du 23 septembre 2015

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander la suite donnée aux différents courriers qui vous ont été adressés soit par moi-même le 22 janvier 2015 soit pour les transmissions du Président de la République en date du 28 juillet 2015 et du Premier Ministre en date du 23 septembre 2015.

Tous ces courriers sont restés sans réponse de la part de vos services.

Dans mon courrier initial du 22 janvier 2015, je vous alertais sur la situation catastrophique qu'allait vivre notre département de la Creuse avec le permis exclusif de recherche minière dit PER de VILLERANGES accordé à la société COMINOR par Monsieur Arnaud MONTEBOURG.

En disant catastrophique, le mot est faible compte tenu que la Creuse a un passé minier qui laisse des traces avec l'exploitation de la mine du CHATELET sur la commune de BUDELIERE (23) où par arrêté préfectoral, l'accès y est interdit et défense absolue d'y effectuer des plantations ou toute autre activité.

L'exploitant a laissé 550.000 tonnes de déchets arséniés et la soit disant dépollution a coûté au contribuable la bagatelle somme de 4.500.000€.

De plus, je précisais que la population ne veut pas vivre ce que les habitants de SALSIGNE (11) ont vécu et vivent encore aujourd'hui avec des arrêtés préfectoraux successifs qui depuis 2004 année de cessation d'activité interdisent la commercialisation des légumes du potager, de collecter les eaux pluviales destinées à l'arrosage, de ramasser les escargots, les champignons à cause du taux d'arsenic trop élevé dans les sols.

L'Institut de Veille Sanitaire avait relevé une augmentation de cancers bronchiques chez les hommes de 80% et de 110% du larynx chez les femmes.

Tout ceci, la Creuse n'en veut pas d'autant plus que l'objectif de COMINOR est à terme de construire un complexe industriel qui traitera tout le minerai extrait dans le nord creusois.

Il en sera alors fini de notre agriculture car notre région a un tissu socio-économique essentiellement agricole et touristique.

Les agriculteurs ne vendront plus la viande de leurs cheptels car personne ne voudra manger de la viande de bovins ayant brouté de l'herbe arséniée.

Les maraîchers ne commercialiseront plus le fruit de leur travail.

Le tourisme sera perdu car plus personne ne voudra venir passer ses vacances en Creuse alors que nous sommes dans une région très verdoyante avec très peu de criminalité.

**L'immobilier est déjà impacté car trois ventes ont échoué quand les acquéreurs ont eu connaissance du PER de VILLERANGES.**

**Nos biens sont dévalués.**

Nous avons à LUSSAT l'Etang des Landes qui est une réserve naturelle nationale où nous avons faune et flore avec des centaines d'espèces ou variétés dont certaines sont protégées voire pour certaines à l'échelon européen.

Nos paysages seront défigurés à jamais pour des centaines d'années avec les maladies y afférentes à cause de la pollution de l'air, de l'eau, etc, etc.

En ESPAGNE, le gouvernement des ASTURIES a interdit l'exploitation minière pour les mêmes raisons que nous.

En Bretagne, VARISCAN a obtenu plusieurs permis de recherches comme en Creuse et les populations commencent à gronder sérieusement pour les motifs précités.

Je précise que je suis membre du conseil d'administration de l'association OUI A L'AVENIR dont le lien internet est [www.ouialavenir.com](http://www.ouialavenir.com).

Aussi, Monsieur le Ministre, je vous en conjure, arrêtez ces PER avant qu'il ne soit trop tard car un élu me disait récemment que tout ceci finira comme à SIVENS si COMINOR persiste.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre à l'expression de ma haute considération.